

Cote du document: EB 2011/103/R.25
Point de l'ordre du jour: 9 d) i)
Date: 18 août 2011
Distribution: Publique
Original: Espagnol

F



Oeuvrer pour que les populations rurales pauvres se libèrent de la pauvreté

Rapport du Président

Proposition de prêt à la République argentine pour le

Programme de développement rural sans exclusion (PRODERI)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Paolo Silveri

Charge de programme de pays
téléphone: +39 06 5459 2409
courriel: p.silveri@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent troisième session
Rome, 14-15 septembre 2011

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	i
Carte de la zone du programme	ii
Résumé du financement	iii
Recommandation d'approbation	1
I. Le programme	1
A. Principal créneau de développement visé par le programme	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	3
E. Harmonisation et alignement	4
F. Composantes et catégories de dépenses	5
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	5
H. Avantages et justification économique et financière	6
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	7
J. Principaux risques	8
K. Durabilité	8
II. Instruments juridiques et autorité	8
III. Recommandation	9

Annexe

Convenio de financiación negociado (Accord de financement négocié)	10
--	-----------

Appendices

I. Documentos básicos de referencia (Principaux documents de référence)	1
II. Marco lógico (Cadre logique)	2

Sigles et acronymes

EPP	Évaluation du programme de pays
INTA	Institut national des technologies agricoles
MAGyP	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
PEA	Plan stratégique agroalimentaire et agro-industriel participatif et fédéral
PIB	Produit intérieur brut
PRODERI	Programme de développement rural sans exclusion (Argentina Incluyente)
PSDT	Plan stratégique de développement territorial
UCAR	Unité pour le changement au sein du monde rural

Carte de la zone du programme

Republic of Argentina

Inclusive Rural Development Programme (PRODERI)

President's report



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République argentine

Programme de développement rural sans exclusion (PRODERI)

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République argentine
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
Coût total du programme:	149,54 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	4,95 millions de DTS (équivalent approximativement à 7,8 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, avec un taux d'intérêt correspondant au taux de référence annuel établi par le FIDA sur une base semestrielle
Cofinanceur:	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol)
Montant du cofinancement:	35,7 millions d'EUR (équivalent approximativement à 50,0 millions d'USD)
Conditions du cofinancement:	18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, avec un taux d'intérêt correspondant au taux de référence annuel établi par le FIDA sur une base semestrielle
Contribution de l'emprunteur:	57,95 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	33,77 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République argentine pour le Programme de développement rural sans exclusion (PRODERI), telle qu'elle figure au paragraphe 37.

Proposition de prêt à la République argentine pour le Programme de développement rural sans exclusion (PRODERI)

I. Le programme

A. Principal créneau de développement visé par le programme

1. L'Argentine, pays doté d'un secteur agricole à forte intensité technique et capitaliste, est depuis toujours un grand producteur et exportateur de denrées alimentaires. Le dynamisme du secteur agricole est le principal moteur de la croissance économique rapide dont le pays a bénéficié ces dernières années. Outre les producteurs modernes, qui sont les chefs de file du secteur, l'Argentine compte plus de 200 000 exploitations agricoles considérées comme familiales, qui jouent un rôle important dans la production et dans la structure socioéconomique du monde rural. Au demeurant, le secteur se caractérise par une forte diversité socioéconomique, et il est manifestement loin de réaliser tout le potentiel qui est le sien. Le taux de pauvreté structurelle reste élevé en zone rurale, en particulier au sein des groupes les moins nombreux et les plus défavorisés sur le plan des actifs, et les exploitations familiales, qui ne parviennent pas toujours à tirer parti du dynamisme du secteur agricole, restent en marge. La situation des exploitations familiales pourrait s'améliorer nettement si celles-ci parvenaient à augmenter les volumes de production et les revenus et à s'intégrer à des systèmes de commercialisation tels que les filières de la viande, des produits laitiers ou des fruits et légumes. Dans cette optique, le gouvernement a reconnu qu'il était possible de réduire l'incidence de la pauvreté rurale grâce à une série de mesures d'envergure nationale s'inscrivant dans une perspective sans exclusion axée sur les territoires et grâce à l'adoption d'une démarche favorisant l'équité entre les sexes, en faisant toute leur place aux peuples autochtones, aux jeunes et aux salariés du monde rural. Le gouvernement reconnaît au FIDA un rôle de partenaire stratégique spécialisé à même d'apporter son soutien et son concours à la mise en œuvre d'un plan ambitieux si essentiel au développement rural du pays. Le Programme de développement rural sans exclusion (PRODERI), qui s'inscrit dans cette stratégie nationale, poursuit sur la lancée du Programme de développement des zones rurales (PRODEAR [2006]) avec une portée plus étendue et des innovations dans les outils employés.

B. Financement proposé

Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République argentine un prêt d'un montant de 4,95 millions de DTS (équivalant approximativement à 7,8 millions d'USD), à des conditions ordinaires, pour contribuer au financement du programme. Il est en outre proposé que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol) accorde à la République argentine un prêt d'un montant de 35,7 millions d'EUR (équivalant approximativement à 50,0 millions d'USD), à des conditions ordinaires, pour contribuer au financement du programme. Les prêts du FIDA et du Fonds fiduciaire espagnol auront une durée de

18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, avec un taux d'intérêt correspondant au taux de référence annuel établi par le FIDA sur une base semestrielle.

Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

3. L'allocation fixée pour la République argentine au titre du SAFP est de 7,8 millions d'USD sur les trois ans du cycle 2010-2012.

Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

4. Le pays dispose de la capacité d'absorber le produit du prêt proposé et d'en assurer le remboursement. En 2005, l'Argentine a conclu des accords de réaménagement de sa dette extérieure, bien qu'aucun accord final n'ait pour l'instant été trouvé avec le Club de Paris. Les relations avec le Fonds monétaire international (FMI), auquel l'Argentine a remboursé l'intégralité de sa dette, se sont améliorées. Le pays a également honoré en temps et en heure ses engagements à l'égard de toutes les institutions financières internationales, y compris le FIDA. En 2010, le montant des réserves était évalué à 45 milliards d'USD, et la dette publique extérieure et intérieure équivaut à 47% du produit intérieur brut (PIB). Depuis 1980, le FIDA a investi en République argentine 83,9 millions d'USD au total.

Flux de fonds

5. Le produit des prêts du FIDA et du Fonds fiduciaire espagnol sera déposé sur un compte libellé en dollars des États-Unis ouvert à cet effet auprès de la Banque centrale d'Argentine.

Modalités de supervision

6. Le programme sera supervisé directement par le FIDA.

Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA

7. Aucune dérogation n'est prévue.

Gouvernance

8. Les mesures suivantes sont prévues afin de renforcer les aspects du financement du FIDA qui ont trait à la gouvernance: i) audit annuel conduit par le Vérificateur général de la nation conformément aux règles internationales et aux procédures opératoires établies par le FIDA en matière d'audit de projets; et ii) participation des bénéficiaires aux comités territoriaux d'approbation et de suivi, à la sélection des fournisseurs de biens et de services et au système de suivi-évaluation.

C. Groupe cible et participation

Groupe cible

9. Le PRODERI sera mis en œuvre à l'échelle du pays; la priorité sera accordée aux provinces du Nord-Ouest, mais le programme sera progressivement étendu à toutes les provinces qui souhaitent y participer au cours des six années que durera sa mise en œuvre. Il bénéficiera directement à plusieurs groupes défavorisés de producteurs familiaux, qui seront sélectionnés en fonction de critères rigoureux prenant en considération les revenus et les caractéristiques socioéconomiques; le groupe cible comprendra: i) 25 520 ménages pauvres de petits producteurs familiaux (à peu près 30% de la population des petits producteurs pauvres); ii) 4 000 ménages autochtones; et iii) 8 000 familles vulnérables (producteurs sans terre, femmes à la tête d'un ménage, jeunes et travailleurs précaires).

Méthode de ciblage

10. Dans le cadre du PRODERI, on fera appel au ciblage direct afin de donner la priorité aux provinces intéressées; ce mode de ciblage sera complété par la sélection d'un certain nombre de territoires au sein de chaque province sur la base d'un plan stratégique de développement territorial (PSDT). Chacun de ces plans sera élaboré par les autorités provinciales avec le concours de l'Unité pour le changement au sein

du monde rural (UCAR) dans le cadre d'une démarche de concertation participative. Des mesures seront prises au sein de chaque territoire prioritaire retenu pour assurer la participation et l'intégration des groupes de population les plus vulnérables.

Participation

11. Dans le cadre du PRODERI, la participation des bénéficiaires sera assurée et encouragée en tenant compte des caractéristiques et de la typologie socioéconomique de chaque segment du groupe cible. Le mécanisme d'élaboration des PSDT et des plans d'activité comprend des liens avec les acteurs sociaux et institutionnels qui sont présents de manière permanente aux côtés de chaque groupe, ainsi qu'un soutien aux populations vulnérables. Les organisations locales de producteurs et de ruraux pauvres participeront à la concertation.

D. Objectifs de développement

Objectifs clés

12. Le PRODERI a pour finalité d'améliorer les conditions de vie des producteurs familiaux, et plus généralement de la population rurale pauvre, grâce à l'augmentation des revenus des ménages et à l'intégration socioéconomique des bénéficiaires. Le programme a pour objet de renforcer les organisations rurales et de garantir l'égalité d'accès des groupes de populations vulnérables, en particulier les peuples autochtones, les jeunes, les femmes et les travailleurs précaires. Le PRODERI se propose de mettre au point des instruments spécifiquement destinés à lever les obstacles et d'élaborer des stratégies adaptées à chaque segment du groupe cible.

Objectifs du programme

13. L'objectif du PRODERI correspond aux priorités retenues pour le pays en général et pour le secteur rural en particulier ainsi qu'aux objectifs inscrits dans le Plan stratégique agroalimentaire et agro-industriel participatif et fédéral (PEA): il s'agit de permettre aux familles rurales pauvres d'améliorer leur qualité de vie et d'accroître leurs revenus grâce à l'augmentation de la production et de la productivité, à leur intégration aux filières et à la création d'emplois. Les objectifs spécifiques sont les suivants: i) intensification technique, diversification et accroissement de la production familiale; ii) appui aux petites exploitations familiales pour favoriser un accès stable et durable aux marchés et aux filières; iii) mise en place de possibilités de partenariat entre les différents agents économiques qui constituent les réseaux commerciaux; iv) efficacité du financement des besoins en investissements et en fonds de roulement afin d'accroître la production, la productivité et les revenus; v) hausse des revenus et développement des possibilités d'emploi pour les femmes, les jeunes et les travailleurs précaires du monde rural; et iv) renforcement des organisations regroupant les producteurs et les populations rurales pauvres.

Accroissement des revenus

14. L'amélioration des conditions de vie des producteurs ruraux bénéficiaires du programme repose sur l'emploi de techniques de production améliorées conçues pour accroître la productivité et la production destinée à la vente. À chaque groupe de producteurs défini correspond un système de production spécifique pour lequel une solution technologique globale associant un financement viable et des propositions d'assistance technique sera offerte dans le cadre du programme. De leur côté, les groupes de producteurs seront soutenus dans leurs efforts pour s'intégrer aux différentes filières de produits et d'activités retenues en raison de leurs débouchés potentiels, par exemple l'élevage, les fruits et légumes, etc.

Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions

15. Comme indiqué dans l'évaluation du programme de pays (EPP), le gouvernement reconnaît au FIDA le rôle d'interlocuteur privilégié dans la concertation sur les politiques publiques en raison de l'expérience dont il dispose en matière de dialogue

avec la Commission de l'agriculture familiale (REAF) du Marché commun du Sud (MERCOSUR) et des contributions qu'il a apportées au développement rural. Dans le cadre des politiques nationales de développement et du PEA établi pour la période 2010-2016 par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAGyP), le gouvernement a sollicité l'appui du FIDA dans quatre grands domaines: i) intégration de l'agriculture familiale aux marchés et aux processus de croissance économique; ii) développement territorial équilibré; iii) intégration à ces processus de groupes de populations pauvres et vulnérables, tels que les jeunes, les femmes chefs de famille, les travailleurs précaires du monde rural et les peuples autochtones; et iv) articulation des actions de développement; il s'agit d'intégrer aux politiques nationales des projets de développement des infrastructures (Programme de services agricoles provinciaux [PROSAP]) harmonisés avec les actions visant à assurer le développement socioéconomique, l'essor de la production et l'adaptation au changement climatique, dans une optique soucieuse de l'équité entre les sexes et de l'environnement. En résumé, le gouvernement souhaite que le FIDA contribue aux efforts engagés pour promouvoir et mettre en œuvre une stratégie innovante et ambitieuse visant à permettre aux populations rurales défavorisées d'accéder au développement dans le cadre d'un processus ouvert à tous de relance de la production et d'accès aux marchés et aux services.

Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA

16. Le programme correspond parfaitement aux grandes priorités du FIDA, au programme d'options stratégiques (COSOP) en vigueur pour l'Argentine et aux recommandations formulées à l'issue de l'EPP, qui sont reprises dans la stratégie et en ont permis l'actualisation: i) optique de programme s'articulant avec les priorités nationales; ii) appui prioritaire à l'agriculture familiale afin d'accroître les revenus, de développer l'accès aux marchés et de favoriser l'intégration aux filières; iii) services d'assistance technique plus adaptés et plus efficaces; iv) accès aux ressources en capital et aux services financiers; v) renforcement des organisations de producteurs familiaux et de ruraux pauvres; et vi) développement de la concertation sur les politiques publiques. Conformément aux recommandations issues de l'EPP et à la stratégie du FIDA, cette nouvelle intervention présente les caractéristiques suivantes: i) programme de portée nationale visant des groupes socioéconomiques vulnérables; et ii) approche territoriale sans exclusion afin de tirer le meilleur parti des initiatives de développement socioéconomique au sein de territoires bien définis qui se caractérisent par une forte concentration de ruraux pauvres et de paysans pauvres pratiquant l'agriculture familiale, dans le cadre d'une démarche favorisant l'équité entre les sexes, de l'intégration des peuples autochtones, des jeunes et des salariés du monde rural et de la promotion de l'adaptation au changement climatique.

E. Harmonisation et alignement

Alignement sur les priorités nationales

17. Le programme proposé est en adéquation avec la stratégie et la politique du gouvernement. Les objectifs et options du PRODERI correspondent bien aux orientations actuelles du gouvernement, qui prennent acte de ce que l'agriculture familiale présente les caractéristiques suivantes: i) capacité à réduire la pauvreté; ii) part non négligeable dans le PIB; iii) contribution à la sécurité alimentaire; iv) capacité à favoriser la cohésion sociale; et v) développement équilibré des territoires accompagné d'une utilisation responsable des ressources naturelles. La démarche retenue est dans la droite ligne des priorités fixées pour le pays et pour le secteur rural, et elle est conforme aux objectifs du PEA 2010-2016, ainsi qu'aux politiques spécifiques mises en place par le Secrétariat au développement rural et à l'agriculture familiale du MAGyP.

Harmonisation avec les partenaires de développement

18. La mise en œuvre du programme sera supervisée par l'UCAR, et les liens seront encouragés, tant au niveau de la programmation que sur le plan opérationnel, avec le PROSAP (Banque interaméricaine de développement et Banque mondiale) et le Projet de développement pour les petits producteurs agricoles (PROINDER [Banque mondiale]), outre les trois projets du FIDA actuellement en cours. Le programme est également lié aux initiatives de l'Institut national de technologie agricole (INTA) en faveur de l'agriculture familiale et aux programmes sociaux au service des populations vulnérables, ainsi qu'à différentes initiatives mises en place à l'échelon des provinces.

F. Composantes et catégories de dépenses

Principales composantes

19. Le programme, qui sera mis en œuvre sur une période de six ans, comprend trois composantes: i) création de revenus, production, compétitivité, accès aux marchés (67,5%); ii) renforcement des capacités, transfert de technologies, financement, assistance technique à la production et renforcement du capital humain et social (25,1%); et iii) gestion, coordination et administration du programme ainsi que planification, suivi-évaluation et gestion des savoirs (7,4%). Le programme comprend des activités transversales portant sur l'équité entre les sexes et la gestion de l'environnement, ainsi que des mesures d'atténuation des risques découlant du changement climatique. Une action spécifique en faveur de l'intégration des segments de populations les plus pauvres est envisagée au titre de chaque composante.

Catégories de dépenses

20. Les catégories de dépenses sont au nombre de huit: i) fonds pour la production et l'accès aux marchés (56,3% du coût total, répartis comme suit: a) incitations en faveur des investissements dans les exploitations, 40,5%; b) investissements collectifs dans les plans d'activité, 8,3%; c) adaptation au changement climatique, 2,3%; et d) populations vulnérables et peuples autochtones, 5,1%); ii) enveloppes de financement des fonds de roulement (9,5%); iii) fonds pour l'assistance technique et financière (15,9%); iv) formation (7,5%); v) contrats de services (0,6%); vi) matériel et véhicules (0,6%); vii) salaires (6,9%); et viii) dépenses de fonctionnement (2,7%).

G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats

Principaux partenaires d'exécution

21. Les principaux partenaires sont le MAGyP, chargé de l'exécution du programme par l'entremise de l'UCAR, les gouvernements des provinces, les organisations bénéficiaires et l'INTA. L'UCAR, qui est responsable du PROSAP et des trois projets du FIDA actuellement en cours, dispose d'une expérience solide et diversifiée et d'une organisation administrative souple pour assurer la gestion des projets. Les provinces jouent un rôle essentiel dans la sélection des territoires prioritaires et l'élaboration des PSDT. En sa qualité de premier organisme public de recherche et d'assistance technique du secteur agricole, l'INTA jouera le rôle de partenaire stratégique dans les efforts engagés par l'UCAR et les provinces pour élaborer et exécuter les PSDT et les plans d'activité. L'UCAR a mis en place un partenariat avec l'INTA, et ces deux organismes ont conclu un accord-cadre.

Responsabilités en matière d'exécution

22. À l'échelon national, la responsabilité de la mise en œuvre du programme sera confiée au MAGyP, qui agira par l'entremise de l'UCAR en qualité d'organisme d'exécution, tandis qu'au niveau local des territoires elle incombera aux provinces qui participeront au programme. L'UCAR adoptera des modalités souples et différencierées pour administrer les PSDT et les plans d'activité, en prenant surtout en considération l'aptitude à encadrer une intervention et les capacités institutionnelles

de la province dans laquelle ils seront appliqués. L'UCAR et les unités chargées de la mise en œuvre à l'échelon des provinces bénéficieront d'un renforcement dans le domaine des entreprises et de la finance rurale. Les mécanismes d'exécution seront adaptés en fonction des capacités des institutions et des organisations bénéficiaires de chaque province.

Rôle de l'assistance technique

23. Le programme est principalement axé sur le renforcement des capacités de production, de diversification et d'insertion aux marchés, les innovations techniques permettant de s'adapter au changement climatique et le renforcement des organisations en matière de gestion financière, d'exécution des plans d'activité et de soutien aux groupes de populations vulnérables. Les activités d'assistance technique et de formation permettront de soutenir: i) le renforcement institutionnel des organisations en matière d'insertion aux marchés et aux filières; ii) le renforcement des capacités de production de l'agriculture familiale; iii) le renforcement des capacités de gestion financière des organisations; iv) le renforcement de l'UCAR dans les domaines concernant le développement des entreprises et les services financiers ruraux; v) l'adaptation au changement climatique; et vi) la formation des salariés précaires ainsi que le renforcement et la formation des organisations bénéficiaires regroupant des personnes vulnérables ou autochtones. L'assistance technique spécialisée sera assurée par des prestataires publics ou privés spécialisés, ou dispensée par l'intermédiaire de l'INTA.

Situation des principaux accords d'exécution

24. Le programme, qui fait l'objet d'un accord préalable avec l'UCAR du MAGyP et avec le Ministère de l'économie, figure en tête des priorités et des engagements du gouvernement. Les provinces ont fait part de leur intérêt à plusieurs reprises, en particulier celles du nord-est et du centre du pays. L'INTA, qui a déjà mis en place un certain nombre d'accords spécifiques afin d'apporter un soutien au Projet de développement rural dans le Nord-Ouest (PRODERNOA) et au PRODEAR, est intéressé à l'idée de développer la collaboration. Le Ministère de l'économie s'est engagé à apporter des fonds de contrepartie d'un montant équivalent aux concours financiers extérieurs, et il voit d'un bon œil le transfert de ressources aux provinces sans avoir besoin d'alourdir la dette, ce qui favorisera la fluidité des mouvements de fonds du gouvernement central aux provinces.

Principaux partenaires financiers et montants engagés

25. Le coût total du programme est de 149,5 millions d'USD pour une période d'exécution de six ans. Les principales sources de financement sont:
 - i) le gouvernement, qui contribuera à hauteur de 57,9 millions d'USD (38,8% du coût total); ii) le Fonds fiduciaire espagnol, avec un prêt de 50,0 millions d'USD; et iii) le FIDA, avec un prêt de 7,8 millions d'USD. La contribution des bénéficiaires sera de 33,7 millions d'USD (22,6%).

H. Avantages et justification économique et financière

Principales catégories d'avantages découlant du programme

26. Sur les 25 520 familles rurales disposant d'un plan d'activité, 80% verront leurs revenus progresser d'au moins 30% par rapport au revenu initial, et les autres membres du groupe cible bénéficieront d'une augmentation sensible de leurs actifs et de leurs revenus. Lorsque le PRODERI prendra fin, 15 000 emplois à temps plein ou à temps partiel auront été créés, et au moins 50% des familles autochtones et de la population vulnérable auront vu leur sécurité alimentaire s'améliorer et leurs actifs augmenter d'au moins 25% par rapport à la situation initiale (système de gestion des résultats et de l'impact [SYGRI]). Le nombre de femmes qui bénéficieront directement des activités du programme est estimé à au moins 6 000. Un minimum de 80% des plans d'activité comprendront des mesures d'atténuation des incidences sur l'environnement (rejets, gestion des déchets et des pesticides, etc.) ou de conservation des ressources (sols, forêts, eau); 10% des plans d'activité auront trait

à différents éléments favorables au respect de l'environnement (produits biologiques ou ayant obtenu un label écologique, méthodes traditionnelles de culture, etc.), et 10 000 familles adopteront une ou plusieurs des méthodes suivantes: conservation des sols, utilisation rationnelle de l'eau, bonne gestion des pesticides ou préservation des forêts.

Viabilité économique et financière

27. Les modèles présentés font apparaître un accroissement net du revenu annuel des familles, qui augmente sensiblement dans tous les cas de figure pour se situer dans une fourchette comprise entre 3 973 USD (producteurs de fruits) et 10 748 USD (éleveurs). Le taux de rentabilité économique interne est compris entre 20,2% et 40,3%. Avec un taux d'actualisation de 7%, la valeur actuelle nette des bénéfices nets supplémentaires est positive dans tous les cas. Le taux de rentabilité économique interne du programme dans son ensemble s'établit à 22,8%. En ce qui concerne les familles autochtones, 4 000 d'entre elles parviendront à assurer leur sécurité alimentaire. Plus de 8 000 personnes bénéficieront d'une formation intensive, et le renforcement des capacités concernera plus de 55 organisations.

I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement

Modalités de gestion des savoirs

28. Dans le cadre de ce programme, les principes de la gestion axée sur les résultats seront appliqués. Le système de planification, suivi-évaluation et gestion des savoirs produira des enseignements qui permettront d'améliorer la performance; il relèvera du dispositif de planification et de suivi-évaluation de l'UCAR, qui a centralisé les systèmes pour les trois précédents projets du FIDA. L'UCAR assurera: i) la systématisation des expériences intéressantes (plateforme de systématisation); et ii) les échanges d'expériences afin d'encourager l'utilisation des itinéraires d'apprentissage, de manière à permettre aux bénéficiaires du programme de faire part de leur expérience et de tirer profit de celle des autres. Le PRODERI sera doté d'un mécanisme de diffusion des résultats et des succès obtenus sous différentes formes et comprendra des réseaux d'échange et de gestion des savoirs.

Innovations en matière de développement

29. Le PRODERI favorisera les aspects suivants: i) mise en place de liens entre le portefeuille d'interventions financées par le FIDA (activités "immatérielles") et d'autres projets d'investissement dans les infrastructures tels que le PROSAP (activités "matérielles") dans le cadre d'un programme d'ampleur nationale; ii) nouvelles formes d'articulation entre les investissements publics visant à financer les investissements des exploitations familiales et les systèmes de finance rurale servant à alimenter les fonds de roulement; iii) ciblage territorial des investissements dans le cadre d'une démarche favorisant l'équité entre les sexes; iv) intégration aux filières ouverte aux producteurs familiaux pauvres dont l'activité est susceptible de se développer et aux groupes vulnérables présents sur le même territoire, afin de mieux utiliser la valeur ajoutée par les membres du groupe cible à chaque maillon de la chaîne de valeur que constituent les filières; v) cofinancement des investissements dans les exploitations familiales, la participation financière des producteurs familiaux pouvant égaler le montant des ressources apportées par le PRODERI; vi) démarche favorisant l'agriculture durable, une attention particulière étant portée à l'adaptation au changement climatique; et vii) mise en œuvre reposant sur des relations souples et évolutives entre le gouvernement, les provinces et les organisations.

Approche d'élargissement

30. Le PRODERI poursuit sur la lancée du PRODEAR, dont il élargit la portée, et il confirme l'adoption par le gouvernement d'une optique de renforcement de l'agriculture familiale privilégiant les programmes de portée nationale ouverts à tous. Les enseignements tirés de l'expérience du programme permettront de favoriser la transposition à plus grande échelle et la reproduction de mécanismes de

développement territorial innovants à travers tout le pays, particulièrement en matière de développement économique couplé à l'intégration sociale et de services financiers ruraux.

J. Principaux risques

Principaux risques et mesures d'atténuation

31. Le risque de modifications découlant des élections nationales qui auront lieu en octobre 2011 est faible. Quels que soient les résultats, la politique de développement rural ne devrait pas changer outre mesure. La concertation entre le gouvernement et le FIDA pourrait permettre d'atténuer ce risque. Tout changement politique ou institutionnel pourrait entraîner des répercussions sur l'UCAR. Pour atténuer ce risque, on pourrait mettre en place des partenariats avec la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale, de manière à conférer une assise institutionnelle à l'UCAR et au rôle que celle-ci joue dans l'articulation des politiques et des investissements publics au sein du monde rural. Par ailleurs, la participation de certaines provinces pourrait être retardée; pour atténuer ce risque: i) l'UCAR apportera son soutien afin d'accélérer les procédures; et ii) le FIDA continuera d'apporter son concours dans le cadre de la supervision directe.

Classification environnementale

32. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le programme a été classé en catégorie B car il ne devrait pas avoir d'incidence négative sur l'environnement. Dans le cadre du programme, un volume important de ressources et d'activités seront consacrées à l'adaptation au changement climatique, notamment sous les formes suivantes: renforcement des capacités de l'UCAR et des provinces; activités et ressources consacrées aux investissements dans les exploitations appelées à utiliser des technologies adaptatives; et mesures actives et passives de nature à atténuer les risques découlant du changement climatique.

K. Durabilité

33. La mise en œuvre du programme sera confiée à une structure publique spécialisée déjà en place au sein du MAGyP, l'UCAR, qui dispose d'une vaste et solide expérience de la gestion de projets financés au moyen de ressources externes. Les perspectives de pérennité institutionnelle sont considérées comme bonnes grâce à l'existence de mécanismes assurant la participation active et directe des provinces et des organisations de producteurs. La demande de produits alimentaires ne fléchit pas et la politique agricole place l'agriculture familiale au rang des grandes priorités, ce qui laisse penser que les perspectives de pérennité des investissements en faveur de la production sont bonnes. Les incidences sur l'environnement des activités de production et des services seront positives grâce à l'application de normes environnementales et aux recommandations préconisant une utilisation rationnelle des ressources naturelles et la conservation de celles-ci. La stratégie de développement des services financiers ruraux permet de penser que les perspectives de viabilité du système sont bonnes.

II. Instruments juridiques et autorité

34. Un accord de financement entre la République argentine, le FIDA et le Fonds fiduciaire espagnol constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe en annexe.
35. La République argentine est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA et du Fonds fiduciaire espagnol, par l'entremise du FIDA en sa qualité d'administrateur dudit Fonds.
36. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères en matière de prêts.

III. Recommandation

37. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République argentine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à quatre millions neuf cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (4 950 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire, agissant par l'entremise du FIDA en sa qualité d'administrateur, fera à la République argentine un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à trente-cinq millions sept cent mille euros (35 700 000 EUR), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Convenio de financiación negociado: "Programa para el Desarrollo Rural Incluyente (PRODERI)"

(Negociaciones concluidas el 19 de julio de 2011)

Número del Préstamo del Fondo Fiduciario:

Número del Préstamo del FIDA:

Programa para el Desarrollo Rural Incluyente (PRODERI) (el "Programa").

El Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola (el "FIDA" o el "Fondo"),

La Facilidad Financiera de España para la Cofinanciación de la Seguridad Alimentaria (el "Fondo Fiduciario")

Y

La República Argentina (el "Prestatario")

(cada uno de ellos por separado la "Parte" y los tres colectivamente las "Partes")

acuerdan lo siguiente:

Preámbulo

CONSIDERANDO que la Junta Ejecutiva del FIDA en su 100º período de sesiones aprobó el instrumento por el que se crea la Facilidad Financiera de España para la Cofinanciación de la Seguridad Alimentaria ("Fondo Fiduciario") y asimismo autorizó que el Fondo Fiduciario, actuando mediante el FIDA en su capacidad de Fideicomisario del mismo, contrajera un convenio de préstamo con el Reino de España (España);

CONSIDERANDO que España y el FIDA, en su capacidad de Fideicomisario del Fondo Fiduciario, han contraído un Convenio de préstamo con fecha 28 diciembre 2010;

CONSIDERANDO que el FIDA ha acordado conceder un préstamo al Prestatario para asistir en la financiación del Programa de acuerdo con los términos y condiciones establecidos en el presente Convenio; y

CONSIDERANDO que el Fondo Fiduciario ha acordado conceder al Prestatario bajo los términos y condiciones del presente Convenio un préstamo adicional del Fondo Fiduciario con el propósito de incrementar el financiamiento con respecto al Programa;

las Partes acuerdan lo siguiente:

Sección A

1. Los siguientes documentos en su conjunto conforman colectivamente este Convenio: el presente documento, la descripción, disposiciones de ejecución del Programa y fondos de contrapartida (Anexo 1) y el Cuadro de asignaciones (Anexo 2).

2. Se adjuntan al presente convenio las *Condiciones Generales para la Financiación del Desarrollo Agrícola* de fecha 29 de abril de 2009, en sus sucesivas versiones enmendadas, (las "Condiciones Generales") y cualquiera de las disposiciones en ellas contempladas serán aplicables al presente Convenio. A los efectos del presente Convenio, los términos definidos en las Condiciones Generales tendrán el significado en ellas indicado.

3. A raíz del presente convenio, el Fondo Fiduciario proporcionará un Préstamo del Fondo Fiduciario y el FIDA proporcionara un Préstamo FIDA (ambos préstamos denominados conjuntamente y de aquí en adelante "el Financiamiento") al Prestatario, que este utilizará para ejecutar el Programa de conformidad con los términos y condiciones del presente Convenio.

Sección B

1. El monto del Financiamiento está compuesto por:

El monto del Préstamo del Fondo Fiduciario es de EUR 35 700 000.

El monto del Préstamo FIDA es de DEG 4 950 000.

2. El Financiamiento se concede en condiciones ordinarias.

3. A. La Moneda de Pago del Servicio del Préstamo del Fondo Fiduciario será el EURO.

B. La Moneda de Pago del Servicio del Préstamo del FIDA será el dólar de los Estados Unidos.

4. El primer día del Ejercicio Financiero aplicable será el 1º de enero.

5. A. Los pagos del capital y los intereses del préstamo del Fondo Fiduciario serán pagaderos cada 1º de junio y 1º de diciembre. El capital será pagadero en 30 plazos semestrales de EUR 1 190 000 comenzando 3 años después de la fecha de cumplimiento de las condiciones generales y adicionales previas para el retiro de los fondos. En dicho momento el Fondo Fiduciario comunicará al Prestatario el calendario de amortización correspondiente.

B. Los pagos del capital y los intereses del préstamo FIDA serán pagaderos cada 1º de junio y 1º de diciembre. El capital será pagadero en 30 plazos semestrales de DEG 165 000 comenzando 3 años después de la fecha de cumplimiento de las condiciones generales y adicionales previas para el retiro de los fondos. En dicho momento el FIDA comunicará al Prestatario el calendario de amortización correspondiente.

6. El Prestatario proporcionará financiación de contrapartida para el Programa por un monto equivalente aproximadamente a USD 57 950 000.

Sección C

1. El Organismo Responsable del Programa será el Ministerio de Agricultura, Ganadería y Pesca (MAGyP) del Prestatario que ejecutará el Programa a través de la Unidad para el Cambio Rural (UCAR) u otra dependencia especializada del MAGyP que el Prestatario indique siempre que se ajuste a lo estipulado en el presente Convenio.

2. Se designa Partes adicionales en el Programa a: los gobiernos Provinciales, el Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria (INTA), organizaciones de productores, y/u otras organizaciones que el Prestatario y el FIDA consideren pertinente involucrar afín de lograr los objetivos del Programa.

3. La Fecha de Terminación del Programa será el sexto aniversario de la fecha de entrada en vigor del presente Convenio.

Sección D

El Financiamiento será administrado y el Programa será supervisado por el FIDA.

Sección E

1. Se considera que son motivo adicional a los previstos en las Condiciones Generales, para la suspensión del presente Convenio: i) que cualquiera de las disposiciones del Manual de Operaciones del Programa haya sido objeto de cesión, renuncia, suspensión, revocación, enmienda u otra modificación sin el acuerdo previo del FIDA y del Prestatario, y éstas hayan determinado, previa consulta con el Prestatario, que tal cesión, renuncia, suspensión, revocación, enmienda o modificación ha tenido, o es probable que tenga, consecuencias adversas sustanciales para el Programa; y/o ii) que se hayan tomado medidas que impidan la debida ejecución del Programa.

2. Se considera que son condiciones generales adicionales previas a las establecidas en las Condiciones Generales, para el retiro de fondos las siguientes:

- a) que el Prestatario haya abierto una cuenta designada para recibir fondos del Financiamiento.
- b) que el Prestatario haya abierto una cuenta en moneda local.
- c) Que el Manual de Operaciones haya sido aprobado por el Fondo.

3. Se indican a continuación los representantes designados y las direcciones que han de utilizarse para cualquier intercambio de comunicaciones relacionadas con el presente Convenio:

Por la Facilidad Financiera de España para
la Cofinanciación de la Seguridad Alimentaria
(Fondo Fiduciario):

Presidente, representante legal,
Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola,
Fideicomisario del Fondo Fiduciario
Via Paolo di Dono, 44
00142 Roma, Italia

Por el Prestatario:

Ministro de Economía
y Finanzas Públicas
Ministerio de Economía
y Finanzas Públicas
C1086AAB
Hipólito Yrigoyen 250
Buenos Aires

Por el Fondo:

Presidente
Fondo Internacional de Desarrollo Agrícola
Via Paolo di Dono 44
00142 Roma, Italia

El presente Convenio se ha preparado en idioma español en nueve (9) copias originales, tres (3) de las cuales son para el Fondo Fiduciario, tres (3) para el FIDA y tres (3) para el Prestatario.

Por el Prestatario

[insertar nombre y cargo]

Fecha: _____

Por el Fondo

[insertar nombre]

Fecha: _____

Por la Facilidad Financiera de España
para la Cofinanciación de la
Seguridad Alimentaria

[insertar nombre y cargo]

Fecha: _____

Anexo 1

Descripción, disposiciones de ejecución del Programa y Fondos de contrapartida

A. Descripción del Programa

1. *Población-objetivo.* Se beneficiarán del Programa familias con explotaciones agropecuarias; familias pertenecientes a grupos de pueblos originarios asentadas en el medio rural con necesidades básicas insatisfechas (NBI); mujeres pertenecientes a los grupos familiares anteriores o jefas de familias; jóvenes (mujeres y hombres) pertenecientes a los grupos familiares anteriores o jefes de familias con características similares a las descritas con o sin acceso a la tierra; asalariados rurales transitorios con o sin acceso a la tierra.
2. *Área del Programa.* El Programa tendrá cobertura nacional (23 provincias excepto la Ciudad Autónoma de Buenos Aires) con priorización de acciones en las provincias del NOA (Catamarca, La Rioja, Tucumán, Santiago del Estero, Jujuy y Salta) y del Centro para extenderse paulatinamente a todas las provincias que, en acuerdo con la UCAR/MAGyP, adhieran al Programa (se perfeccionarán acuerdos de implementación entre MAGyP/UCAR - provincia, para la preparación de un(os) Plan(es) estratégico(s) de Desarrollo Territorial (PDT)).
3. *Objetivos.* El objetivo del Programa, coherente con los objetivos de las políticas nacionales y sectoriales y coherente con los objetivos del Plan Estratégico Agroalimentario y Agroindustrial Participativo y Federal, es: que las familias rurales pobres mejoren su calidad de vida e incrementen sus ingresos por el aumento en la producción, la productividad, la inserción en cadenas de valor y la creación de oportunidades de trabajo, con equidad de género y conservando el medio ambiente.
4. *Los objetivos específicos incluyen:* a) tecnificar, diversificar e incrementar la productividad de la agricultura familiar; b) apoyar a pequeños agricultores familiares de ambos sexos a insertarse en forma sostenible en mercados y cadenas de valor; c) generar oportunidades de alianzas entre los diferentes actores económicos que conforman las redes de mercados; d) financiar en forma eficiente inversiones y capital de trabajo para incrementar la producción, la productividad y la generación de ingreso; e) generar oportunidades para incrementar los ingresos y las oportunidades de empleo para mujeres, jóvenes y asalariados rurales; y f) fortalecer las organizaciones rurales.
5. *Componentes.* Los componentes del Programa son: i) generación de ingresos, producción, competitividad, acceso a mercados ii) consolidación de capacidades, transferencia de tecnología, asistencia técnica productiva y fortalecimiento de capital humano y social; y iii) gestión, coordinación y administración del Programa y PSEyGC.
- 5.1. *Generación de ingresos, producción, competitividad, acceso a mercados.* Apunta a favorecer los incrementos de ingreso para los agricultores familiares por medio de su inserción estable y ventajosa en mercados, cadenas de valor y/o mecanismos institucionales de compras públicas. Este componente financiará: a) actividades de pre-inversión; b) inversión física productiva y capital de trabajo; c) infraestructura productiva y social para población vulnerable (incluyendo pueblos originarios); d) manejo de recursos naturales y medio ambiente. El objetivo del Componente es "Alcanzar adecuados niveles de desarrollo económico-productivo que permitan mejorar el ingreso de las familias con actividades generadoras de ingresos, con productos con valor en mercados dinámicos y en cadenas de valor, mediante el mejoramiento y especialización de sus actividades productivas y asegurar el financiamiento para inversiones y capital de trabajo".

- 5.1.1. El Fondo productivo para acceso a mercados e inversiones (FP). El objetivo del FP es: "mejorar los niveles de capitalización de las organizaciones y de los pequeños productores(as) agropecuarios y microempresarios(as) rurales mejorando su capacidad productiva y en el mediano plazo su perfil de riesgo, para el acceso a mercados financieros y financiar pequeñas inversiones en infraestructura socio-económicas". El FP contará con líneas específicas que atiendan a las necesidades de la población-objetivo y de sus proyectos y operará de acuerdo a un Reglamento detallado que formará parte del Manual de Operaciones del Programa.
- 5.1.2 Condiciones y limitaciones de aplicación del FP. Los beneficiarios, grupos y organizaciones podrán recibir más de un aporte no reembolsable por línea en la medida en que no superen el máximo por línea establecido en el Reglamento del FP. Los recursos de la línea para capital de trabajo se transferirán a las Organizaciones o Instituciones en carácter de no reembolsable, y de éstas serán transferidas a los beneficiarios con carácter reembolsable. Los montos máximos, no reembolsables, autorizados por cada iniciativa de inversión, y los montos de contrapartida serán definidos por el Reglamento del FP.
- 5.1.3 Fortalecimiento y desarrollo de capacidades. El Programa incluye recursos para el fortalecimiento y desarrollo de capacidades en servicios financieros rurales de las organizaciones beneficiarias del FP.
- 5.2. *Consolidación de capacidades transferencia de tecnología, asistencia técnica productiva y fortalecimiento del capital humano y social.* Este Componente apunta a fortalecer las capacidades productivas y empresariales/comerciales de las organizaciones y de los beneficiarios. Financiará: a) los costos de la asistencia técnica productiva para la diversificación y competitividad vinculada a los Planes de Negocio (PN), por intermedio del Fondo para tecnología y competitividad (FTC), y b) la capacitación para el fortalecimiento de las organizaciones y de los pueblos originarios, jóvenes, mujeres y asalariados rurales.
- 5.2.1 Fondo para tecnología y competitividad. Las modalidades de prestación de los servicios se definirán por intermedio de los acuerdos de ejecución provincia/MAGyP-UCAR. El FTC operará de acuerdo a un Reglamento detallado que formará parte del Manual de Operaciones del Programa.
- 5.2.2 Capacitación. La capacitación será enfocada a incrementar las capacidades institucionales e individuales de los beneficiarios del Programa con el objetivo de identificar y desarrollar iniciativas económicas de generación de ingresos que serán financiadas con el FP o en algunos casos, con recursos del FTC.
- 5.3. *Gestión, coordinación y administración del Programa y PSEyGC.* El Organismo Responsable del Programa será el MAGyP que implementará el Programa por intermedio de la UCAR. Para la implementación del Programa se afectará en la UCAR un área gerencial. Esta Gerencia se apoyará en la actual capacidad instalada de la UCAR en los aspectos de manejo administrativo, financiero y adquisiciones; programación y presupuesto; monitoreo y seguimiento, y asuntos jurídicos.
- 5.3.1. La adhesión de las provincias y las relación UCAR/provincias se definirá por medio del diálogo entre la UCAR y las provincias. Las provincias participantes son responsables de la priorización territorial; de la consulta local con beneficiarios, organizaciones y sector empresarial; de los trabajos técnicos para la formulación y aprobación de los PDT y sus correspondientes PN. El MAGyP a través de la UCAR, acordará con cada provincia un esquema de implementación que permita utilizar el esquema organizacional más adecuado. La propuesta operativa de implementación de cada provincia será parte integrante de los PDT y será aprobada por la UCAR con la no objeción del FIDA.
- 5.3.2. Los recursos del Financiamiento y los recursos de contrapartida nacional serán transferidos a las provincias en los términos establecidos en los PDT.

5.3.3. Planificación, seguimiento, evaluación y gestión del aprendizaje y del conocimiento (PSEyGC). El Programa aplicará el enfoque de gestión orientada a resultados. El Sistema: a) estará conformado por "cuatro subsistemas": la Planificación, el Seguimiento, la Evaluación y la Gestión del Conocimiento; b) aplicará los indicadores RIMS; c) será prospectivo, para la visualización del cambio a largo plazo; d) será estratégico, centrado en la implementación, análisis y verificación de "estrategias de acción"; e) será participativo, con la participación de los diferentes actores involucrados, y f) será descentralizado. Se realizarán como mínimo tres evaluaciones: al inicio (Estudio de Base), Medio Término y al Final. El PRODERI tendrá un mecanismo para la difusión de los resultados y logros.

5.3.4. El Programa incluye recursos para el fortalecimiento de la UCAR y de las unidades provinciales de ejecución.

B. Disposiciones de ejecución

1. *Organismo Responsable del Programa o Ente ejecutor.* El Organismo Responsable del Programa será el Ministerio de Agricultura, Ganadería y Pesca (MAGyP) que implementará el Programa por intermedio de la Unidad para el Cambio Rural (UCAR), u otra dependencia especializada del MAGyP que el Prestatario indique siempre que se ajuste a lo estipulado en el presente Convenio.

2. *Unidad de Cambio Rural (UCAR).* Para la implementación del Programa se afectará en la actual UCAR un área gerencial. Esta Gerencia se apoyará en la actual capacidad instalada de la UCAR en los aspectos de manejo administrativo, financiero y adquisiciones, programación y presupuesto, monitoreo y seguimiento y asuntos jurídicos; garantizando la dotación de personal capacitado, equipamiento y oficinas que permitan la debida ejecución del Programa.

2.1. *Funciones de la UCAR.* La UCAR es responsable de activar los contactos y definir los acuerdos de implementación con las provincias. Es responsable de procesar en forma eficiente los PDT y los PN y los aspectos de carácter fiduciario y administrativo. El equipo de gerencia del PRODERI tendrá como rol principal a través de sus contactos con los demás actores institucionales, maximizar las fortalezas a nivel territorial que aseguren una adecuada implementación de las inversiones buscando privilegiar el dialogo de política y el logro de resultados específicos instrumentados a través de los PDT y PN. Tendrá las funciones de programación y presupuesto, monitoreo y seguimiento, manejo financiero y adquisiciones. Corresponderá a la Gerencia PRODERI y particularmente a los coordinadores de área técnicas y geográficas respectivas, asegurar la eficacia y la eficiencia de las operaciones de implementación. La UCAR coordinará la realización del Estudio de Base, tomando en cuenta los indicadores RIMS. La UCAR promoverá el área de Gestión de conocimientos, mediante la utilización de instrumentos especializados para extraer y compartir lecciones aprendidas en la ejecución del programa.

3. En casos puntuales en los cuales existan necesidades y propuestas de intervención territorial, en ausencia de un interés de la provincia en adherir al Programa, pero con la presencia de propuestas de intervención y de instituciones públicas (por ej. Municipios) o privadas interesadas, el Programa podrá establecer acuerdos con éstas, con la anuencia de la provincia y la no objeción del FIDA. En casos especiales de ausencia de interés y de propuestas autónomas, en áreas con condiciones de pobreza crítica, la UCAR podrá tomar iniciativa propia de intervención, siempre con anuencia de la provincia y del FIDA.

4. *Manual de Operaciones del Programa.* La UCAR ejecutará el Programa conforme al presente Convenio y al Manual de Operaciones el cual establece las reglas operativas y

administrativas, procedimientos y formatos para la ejecución del Programa por parte del Prestatario. El Manual de Operaciones detallará los requerimientos fiduciarios y de manejo financiero que deberá incluir UCAR en sus convenios con los terceros. El Manual de Operaciones establecerá las modalidades de delegación de las responsabilidades en materia de manejo financiero.

4.1 El Manual contendrá reglamentos específicos relativos al funcionamiento de los fondos establecidos en el marco del Programa. El Manual establecerá los Comités necesarios para la ejecución del Programa, estipulará la composición de los mismos. Si fuera necesario, el Manual de Operaciones podrá ser modificado a propuesta de cualesquiera de las Partes. Las modificaciones serán efectivas con la no objeción de la otra Parte.

5 *Género.* La estrategia de género tendrá carácter transversal. Uno de los ejes de la estrategia será el establecimiento de cupos mínimos de participación de mujeres en las intervenciones y acciones del Programa. También se plantean actividades en esa línea con las organizaciones e instituciones con las que el Programa trabajará.

6. *Medio ambiente y cambio climático.* La estrategia se centra en la incorporación de aspectos ambientales en todos los componentes en los que resulte pertinente, y las actividades apuntarán principalmente a la mitigación de impactos locales y a medidas de adaptación al cambio climático. Los PN deberán contener medidas para mejorar las prácticas agrícolas y mitigar impactos ambientales. Se apoyará con recursos del Programa el desarrollo de sistemas piloto de seguros climáticos, fondos de contingencia y sistemas de alerta temprana.

C. Fondos de contrapartida

1. La contrapartida del Prestatario se aplicará al financiamiento del Programa como se estima a continuación: a) vehículos y equipos: USD 833 000; b) Fondo productivo y de acceso a mercados: USD 15 135 000; c) fondo para la asistencia técnica y financiera: USD 21 552 000; d) capacitación y divulgación: USD 6 067 000; e) salarios: USD 10 383 000; f) costos operativos: USD 3 980 000.

Anexo 2

Cuadro de asignaciones

1. *Asignación de los recursos de la Financiación FIDA y de la Financiación del Fondo Fiduciario.* En el cuadro que figura a continuación se presentan las Categorías de Gastos Admisibles que se financiarán con cargo al Préstamo del Fondo Fiduciario y la asignación de los montos del Préstamo FIDA a cada Categoría, así como los porcentajes de los gastos correspondientes a los rubros que se financiarán en cada Categoría:

Categoría	Monto del Préstamo del Fondo Fiduciario asignado (expresado en EUR)	Monto del Préstamo FIDA asignado (expresado en DEG)	Porcentaje de financiación
I. Fondo Productivo y de Acceso a Mercados	21 350 000	2 955 000	100%, excluyendo aporte de los beneficiarios y aporte local
II. Fondo rotatorio para capital de trabajo	7 950 000	1 100 000	100%
III. Capacitación y divulgación	2 435 000	335 000	100% excluyendo impuestos y aporte local
IV. Convenios, estudios y auditorias	465 000	65 000	100% sin impuestos
Sin asignación	3 500 000	495 000	
TOTAL	35 700 000	4 950 000	

Documentos básicos de referencia

1. Primera Evaluación del Programa País CPE. Informe principal y Documentos de Trabajo: diciembre 2010;
2. CPA de la Primera Evaluación del Programa País: 1-2 julio de 2011;
3. Nota Conceptual del Proyecto: 28 de enero de 2011;
4. Informe de diseño detallado del Programa de Desarrollo Rural Incluyente PRODERI: marzo 2011
5. Documento del Comité de Estrategia Operacional OSC: 28 de enero de 2011
6. Documento del QE PANEL REPORT 19 de abril de 2011
7. Ayuda memoria de la Misión de Diseño Final del Programa de Desarrollo Rural Incluyente PRODERI. Buenos Aires, junio 2011
8. Tablas detalladas de costos del Informe de Diseño final del Programa de Desarrollo Rural Incluyente PRODERI: COSTAB y FARMOD. Mayo de 2011;
9. Banco Mundial. "Los pobres Invisibles", Estudio coordinado por Dorte Verner Estudio, Banco Mundial 2007
10. LEY 26.117 de Promoción del Microcrédito para la Economía Social (B.O. 21/07/2006).
11. CAROLINA TRIVELLI (Versión 13 de Septiembre de 2010); "*Experiencias y oportunidades para el FIDA en el desarrollo de las Finanzas Rurales en América Latina*".

Marco lógico

Jerarquía de Objetivos	Indicadores clave de desempeño y metas	Método de Verificación	Supuestos y Riesgos
Finalidad Contribuir a la reducción de la pobreza rural en la República de Argentina al final del Programa	1. Disminuir en 25% la población rural pobre (de 30% en el 2010 al 22% en 2016) ODM 2. Al menos 60% familias rurales incrementan sus activos físicos (RIMS)	<ul style="list-style-type: none"> • Encuesta línea de base (incl. encuesta de impacto RIMS), Medio Término y Final • Información de rendición de cuentas del ODM del gobierno Argentino 	Continuidad de las políticas de desarrollo rural y social Mantenimiento de la tasa positiva de crecimiento del PIB
PROPOSITO 37,500 familias rurales pobres mejoran su calidad de vida e incrementan sus ingresos por el aumento en la producción, la productividad, la inserción en cadenas de valor y la creación de oportunidades de trabajo, con equidad de género y conservando el medio ambiente.	1. El 80% de las 25,520 familias rurales con PN incrementan sus ingresos al menos en 30%. 2. Se genera 15,000 nuevos empleos a tiempo completo o parcial al final del proyecto 3. Al menos 80% de los PN incorporan una acción de mitigación de impacto ambiental 4. Al menos 80% de las familias indígenas focalizadas mejoran sus activos y seguridad alimentaria (RIMS).	<ul style="list-style-type: none"> • Análisis del grupo objetivo y datos de referencia (datos nacionales, CENSO, estudios de otros programas, proyectos) • Sistema de Seguimiento y Evaluación participativo, involucrando a las organizaciones de base • Sistematización de experiencias y evaluaciones temáticas 	El GdA mantiene las políticas favorables a la inversión en las zonas rurales, el apoyo a la infraestructura rural y la apertura al MERCOSUR y otros mercados.
Componente 1: Inversión Productiva y Acceso a Mercados Los productores familiares y sus organizaciones se insertan rentablemente y en forma estable a los mercados y cadenas de valor.	1. Al menos 25,500 familias rurales (4,250 encabezadas por mujeres) aumentan en 25% la producción y la calidad de los productos comercializados. 10% de los productos son ambientalmente diferenciados. 2. Al menos 55 organizaciones de productores manejan iniciativas económicas de manera (RIMS) 3. Al menos 25 organizaciones de jóvenes y/o mujeres por provincia ejecutan proyectos de inversión. 4. 100 comunidades indígenas con proyectos de inversión	<ul style="list-style-type: none"> • Sistema de Seguimiento y Evaluación del Proyecto (Base de datos) • Informes de Supervisión del FIDA • Estudios temáticos • Informes de asistencia técnica y evaluación participativa de los servicios 	Las provincias desarrollan capacidades de preparación e implementación de los PDT Las empresas y cooperativas mantienen el interés en establecer acuerdos con los AF
Componente 2: Servicios de Asistencia Técnica, Transferencia de Tecnología y fortalecimiento de capital humano y social Los Agricultores Familiares y/u Organizaciones acceden a los servicios de Asistencia Técnica para hacer viables sus emprendimientos. La población vulnerable (mujeres, jóvenes y población indígena) se incorpora a actividades de capacitación e inversión productiva.	1. 25,500 familias rurales mejoran su producción y productividad y acceden a mercados competitivos 2. Al menos 10,000 familias adoptan una práctica de conservación de suelo y buen manejo de RR.NN. 3. 55 organizaciones tienen personería jurídica y capacidad de administración y gestión 4. Se incrementa en al menos 30% la participación de las mujeres, en organizaciones con fines económico 5. 50% de jóvenes diseñan y ejecutan un PN 6. Al menos 1500 TTA participan de Planes piloto	<ul style="list-style-type: none"> • Sistema de Seguimiento y Evaluación del Proyecto • Informes de Supervisión del FIDA • Estudios temáticos • Sistematización de experiencia sobre el fortalecimiento de las organizaciones • Registros de Propiedad legal • Sistema de Seguimiento y Evaluación del Proyecto • Estudios temáticos 	Los agricultores familiares organizaciones e instituciones públicas mantienen un compromiso en la diversificación y fortalecimiento de las organizaciones y las capacidades de los grupos vulnerables
Fortalecida la capacidad institucional nacional y provincial de coordinación y la descentralización de proyectos de desarrollo rural y Creación de capacidades regionales para la atención de los grupos vulnerables y el medio ambiente.	1. Programa establecido y en funcionamiento, con una coordinación eficaz entre el gobierno federal y las provincias participantes. La ejecución descentralizada respeta las especificidades de cada provincia. 2. Mecanismos de participación claramente establecidas entre el sector público, privado y los productores 3. Capacidad establecida para la aplicación de las políticas, la gestión financiera y gestión de proyectos	<ul style="list-style-type: none"> • Sistema de Seguimiento y Evaluación del Proyecto • Informes de Supervisión del FIDA • Estudios temáticos • Sistematización 	Las provincias y las organizaciones mantienen el interés en participar y las políticas nacionales y provinciales se mantienen proactivas y participativas